

# Ville Nature & Histoire

# Allennes

## Les Marais Infos

Mensuel d'information



allennes.fr



ville-allennes-les-marais



# OCTOBRE 2023

## SOMMAIRE

### PAGE 1

-Edito

### PAGE 2

-Calendrier des évènements

### PAGE 3

-Portail famille  
-Atelier mémoire  
-Police Municipale  
-Rappel « taille des haies »

### PAGE 4

-Réseau médiathèques de la Haute Deûle  
-Expression politique

### Changement d'heure

Nous passerons à l'heure d'hiver dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29 octobre 2023.

- 1 heure

À 3 heures du matin il sera alors 2 heures.



Nous gagnerons 1 heure de sommeil.

La mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h30 à 17h30.

Le samedi de 9h à 12h.

*Contact téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.*

*Le Samedi de 8h30 à 12h  
03.20.62.92.40*

### AGENCE POSTALE COMMUNALE EN MAIRIE

Ouverte du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h30 à 17h00  
Le samedi de 9h à 11h

**Attention : l'activité colis reste suspendue**

## EDITO

Sécurité et respect.

Un radar pédagogique a récemment été installé dans la rue de Verdun. L'occasion pour nous de rappeler que celle-ci est un **espace partagé**, avec une vitesse limitée à **20 km/h** pour les voitures, parce que la priorité est donnée aux piétons et aux cyclistes. Ce radar est pris en charge par la Métropole Européenne de Lille, donc totalement gratuit pour la commune. Il est resté en place durant une semaine et pourra être réinstallé s'il était besoin. Cette mesure tient à renforcer la sécurité dans la rue de Verdun en rappelant aux automobilistes le respect de la réglementation.

D'ici la fin de l'année, le plan de circulation renforcera la sécurité de la rue de Verdun par la mise en place de sens de circulation de certaines rues, de stalles de stationnement et d'espaces cyclistes dédiés. Après la dernière réunion avec les techniciens de la MEL, nous reviendrons vers vous pour expliquer les différents aménagements qui seront mis en place afin de limiter la vitesse des voitures tout en sécurisant les piétons et les cyclistes.

Bien à vous.

Le Maire, G. MAYOR



# Calendrier des Evènements

## INAUGURATION DU BANC JAUNE

Dans le cadre de la solidarité, la commune d'Allennes les Marais soutient l'association « EndoFrance ».

A cet effet, un banc peint en jaune, couleur de l'endométriose, sur lequel sera posée une plaquette dotée d'un QR code, sera inauguré rue de Verdun, le **13 octobre 2023 à 18h** dans le but de faire connaître et sensibiliser chacun à une maladie sournoise et encore trop méconnue.

A l'issue de l'inauguration, salle Bérengère, des bénévoles de l'Association « EndoFrance » proposeront de vous présenter le rôle de l'association, les symptômes de la maladie et de répondre à vos questions. Nous vous y attendons nombreux.



**EndoFrance**

Association française de lutte contre l'endométriose  
[www.endofrance.org](http://www.endofrance.org)

*Sortons la maladie de l'ombre*



**TOUS  
MOBILISÉS  
CONTRE  
LE CANCER  
DU SEIN**

Dans le cadre de la sensibilisation du cancer du sein, en association avec « Les copains d'abord », nous vous invitons à nous accompagner le **dimanche 15 octobre à 8h30** pour une marche de 10 km et à **9h30** pour une marche de 5 km, autour de notre commune.

Rendez-vous à la distillerie, place du 8 mai 1945, avec un vêtement ou un accessoire de couleur rose. Une petite collation vous sera proposée à votre retour.

## C.C.A.S



### Rappel

#### REPAS DES AINÉS

Le repas des aînés destiné aux allennois à partir de 68 ans, aura lieu le **dimanche 22 octobre à partir de 12h**.

**L'inscription est obligatoire en mairie jusqu'au 7 octobre inclus (aucune inscription ne sera prise en compte après cette date).**

#### **COLIS DE NOEL DES AINES AGES DE 70 ANS ET PLUS**

La distribution des colis de Noël se fera le **9 décembre de 9h30 à 11h**, dans la salle de Conseil en Mairie.

Les bulletins d'inscription vont être distribués début octobre. **La date butoir de retour est le 10 novembre.**

**Attention : vu le nombre important de colis et les délais de commande imposés, aucune inscription ne sera prise après cette date.**

Si vous n'avez pas eu le courrier, inscrivez-vous en mairie.

**Harmonie**  
d'Allennes les marais

Harmonie Syndicale et Ouvrière d'Annoeullin  
**H.S.O.**  
d'Annoeullin  
1906

**CONCERT EN COMMUN**

**Dimanche**  
**5 novembre 2023**  
**16h salle Léo Lagrange**  
**ALLENES LES MARAIS**

**AVEC**  
**LES HARMONIES**  
**D'ALLENES LES MARAIS**  
**ET ANNOEULLIN**

Entrée gratuite Ouverture des portes 15h30



La facture correspondant aux activités périscolaires de **SEPTEMBRE** sera bientôt mise à disposition sur le portail. Merci de privilégier le paiement CB en ligne (accès sécurisé). Pour tout paiement par chèque ou en numéraire vous pouvez vous présenter en mairie. Pour plus de facilités, vous pouvez également opter pour le prélèvement automatique, pour cela merci de bien vouloir apporter un Relevé d'Identité Bancaire.



**ATELIER MEMOIRE**

Les prochaines séances **ATELIER MÉMOIRE** auront lieu les mardis 17 octobre, 7 novembre et 28 novembre de 14h15 à 16h à la salle « COLUCHE ».

**POLICE MUNICIPALE**

**UN MOT, UN REGARD, UN GESTE...**

**Ça peut tout changer !**

IST2S  
INSTITUT INTERMUNICIPAL DE SANTÉ ALIÈRE & SOCIAL

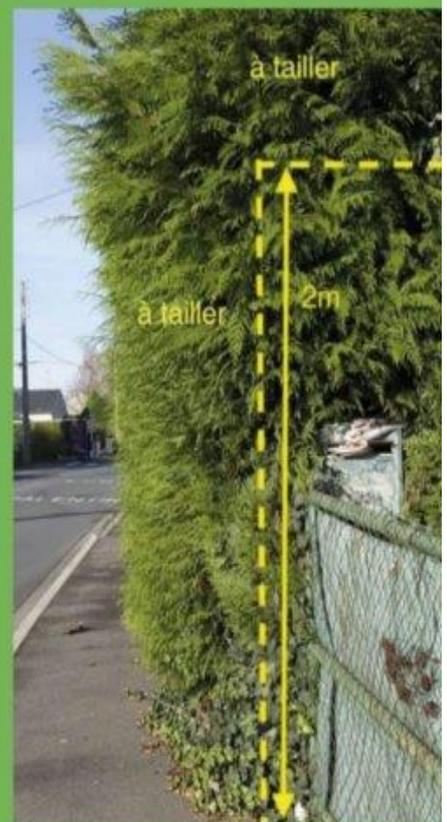
**NON AU HARCÈLEMENT**

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 20H SAMEDI DE 9H À 18H  
ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS : APPELEZ LE **3020** Service & appel gratuits

**RAPPEL**

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire ( ou locataire ), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



**Merci de respecter cette règle  
Pour le bien-être et la sécurité de tous !**



Réseau des

Médiathèques de la Haute Deûle



**MEDIATHEQUE** Espace Culturel Henri Delacroix à Allennes-les-Marais (03.20.97.66.51)

**Horaires d'ouverture** : lundi 16h/19h30 – mercredi 10h/12h et 14h/18h – vendredi 16h/18h

**Horaires vacances de Toussaint disponibles sur notre site et sur répondeur.**



**- Présentation des ressources en ligne**

Si vous êtes inscrit à l'une des médiathèques de la Haute Deûle, vous avez désormais accès gratuitement à "Cafeyn", un site qui vous permet de lire de la presse en ligne. L'offre est diversifiée et s'adresse aussi bien aux adultes qu'aux enfants. Il y en a pour tous les goûts : plus de 1 500 titres, français et étrangers, sur des thèmes très variés (sport, high tech, jardinage, people, quotidiens régionaux...). Présentation et démonstration aux heures d'ouverture.

**- Bébés lecteurs** : Parents, grands-parents, assistants maternels, venez avec vos tout-petits de 0 à 3 ans pour un temps convivial d'éveil culturel autour d'histoires, de comptines et de jeux de doigts - **Mardi 17 octobre à 10h et mercredi 18 octobre à 9h30** - Sur inscription.

**- Heure du conte aux couleurs de l'automne Mercredi 18 octobre à 10h30 - Pour les enfants de 3/6 ans.**

**- Pendant les vacances, heure du conte spéciale Halloween : Jeudi 26 octobre à 17h30 - Pour les enfants de 4/7 ans -Sur inscription.**



**MEDIATHEQUE** François Mitterrand à Annœullin (Tél : 03.20.16.15.90)

**Horaires d'ouverture** : Mardi 10h-12h et 15h-18h/ Mercredi 10h-12h et 14h-18h/Judi 15h-18h/ Vendredi 15h-18h30/Samedi 10h-12h et 14h-17h30

**Programmation cinéma**

**MERCREDI**  
**18 OCTOBRE**  
10h  
1er pas au cinéma  
**L'imagination est une folle aventure**



**MERCREDI**  
**18 OCTOBRE**  
14h30  
**Nina et le secret du hérisson**



**VENDREDI 20**  
 **OCTOBRE**  
20h30  
**Le livre des solutions**



**EXPRESSION POLITIQUE**

**GROUPE « AVEC VOUS POUR ALLENNES »**

Les rumeurs allant bon train, il nous semble opportun de revenir sur l'augmentation des impôts fonciers et plus particulièrement sur celle du taux communal. Tout d'abord nous vous rappelons que celui-ci n'avait pas évolué depuis 19 ans. Pour équilibrer le budget 2023 nous avons dû nous résoudre à augmenter le taux de TF : c'est en effet le seul levier fiscal des communes, la taxe d'habitation ayant été supprimée par l'Etat (compensée certes mais incorporée dans notre dotation qui a baissé de 6,5% en 2023). Dans le même temps, nous avons décidé de réduire l'éclairage public de moitié, de supprimer les dépenses extra comme la cérémonie des vœux à la population (qui n'aura pas lieu non plus en 2024), de renoncer à certains travaux d'investissement (toiture de la salle Sicot-Coulon, clôture du cimetière), évitant ainsi de virer de l'argent au budget d'investissement. Par contre nous avons décidé de maintenir les services à la population (garderies, centres de loisirs, restauration scolaire) pour ne pas pénaliser les familles. Après débat le budget a été voté par l'ensemble du groupe majoritaire.

**GROUPE « ENSEMBLE POUR ALLENNES »**

Votre taxe foncière a fortement augmenté. Allennes détient la 5<sup>ème</sup> plus forte hausse de part communale de tout le Nord - Pas de Calais ! Le maire voulait 66% et non 56. Sachez que c'est nous qui avons obligé sa limitation. Il a fallu négocier durement. En échange il nous a sommés de ne pas communiquer. De son côté, lui, nous a discrédités et attaqués à ce sujet. Concrètement, le montant de la part communale a augmenté de presque 32%. C'est loin d'être le cas chez nos voisins. Il n'y a pas de fatalité. Nous allons vous montrer les raisons. Nos 744 caractères ne suffisent pas pour vous expliquer. Désormais, nous communiquerons sans limite sur notre page Facebook. Nous restons à votre écoute : 0677500301, laurent.minnens@allennes.fr